
Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 21 juin 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 21 juin 2023

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021007

ISBN 978-0-660-42456-9

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	6
Classifications	7
Concepts au fil du temps	8
Méthodes de collecte et de traitement	9
Qualité des données	10
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale	10
Biais de non-réponse	11
Indicateurs de la qualité des données	11
Lieu de naissance et citoyenneté	13
Immigration	15
Certification des chiffres définitifs	18
Comparabilité au fil du temps	18
Statut d'immigrant et année d'immigration	18
Citoyenneté	19
Comparabilité avec d'autres sources de données	20
Données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves et les établissements	23

Définitions et concepts

Le Recensement de la population de 2021 comprend des renseignements sur le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents, le statut de génération, la citoyenneté et l'immigration pour les personnes vivant dans des ménages privés.

La question sur le [lieu de naissance](#) de la personne permet de déterminer la province ou le territoire du Canada ou encore le pays à l'extérieur du Canada où la personne est née. Elle fournit des renseignements sur la diversité de la population et sur les mouvements de population à l'intérieur du Canada ainsi qu'entre le Canada et d'autres pays.

La question sur le [lieu de naissance des parents](#) permet de déterminer le pays où chacun des parents de la personne est né. Utilisée conjointement avec la question sur le lieu de naissance de la personne, cette question sert à dériver le [statut de génération](#) et ainsi à déterminer si la personne est de la première, de la deuxième ou de la troisième génération ou plus. Le statut de génération donne des renseignements sur la diversité de la population et permet d'étudier la façon dont les enfants d'immigrants (deuxième génération) s'intègrent à la société canadienne. Ces renseignements permettent également de mieux comprendre comment l'histoire de l'immigration au Canada a façonné les différentes générations de Canadiens et Canadiennes qui composent sa population aujourd'hui.

La question sur la [citoyenneté](#) donne de l'information sur le statut légal de citoyenneté de la population du Canada. Ces renseignements servent à estimer le nombre d'électeurs potentiels et à planifier des cours et des programmes sur la citoyenneté. Cette question fournit également des renseignements sur la population ayant plusieurs citoyennetés ainsi que sur les pays de citoyenneté à l'extérieur du Canada.

Pour le Recensement de la population de 2021, les données sur l'immigration ont été obtenues à partir des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

La variable du [statut d'immigrant](#) fournit des renseignements sur le nombre d'[immigrants](#) et de [résidents non permanents](#) ayant un [lieu habituel de résidence](#) au Canada au moment du recensement.

Résidents non permanents

Un **résident non permanent** désigne une personne originaire d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, à moins qu'ils soient déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Nouveauté pour 2021 : une variable supplémentaire sur le type de résident non permanent a été intégrée dans le recensement pour les résidents non permanents qui sont arrivés au Canada depuis 1980.

La [type de résident non permanent](#) indique si le résident non permanent est un demandeur d'asile ou un titulaire de permis de travail, de permis d'études ou les deux, du 1^{er} janvier au 11 mai 2021.

Les demandeurs d'asile sont dérivés en premier afin d'identifier ceux qui ont soumis une demande d'asile indépendamment des permis subséquents, car les demandeurs d'asile peuvent détenir un permis de travail ou un permis d'études. La catégorie des demandeurs d'asile comprend les résidents non permanents qui ont demandé le statut de réfugié au Canada et qui attendent une décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada concernant leur demande. L'asile est accordé à une personne conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette catégorie comprend également les personnes protégées qui n'ont pas été admises comme résidents permanents.

Les résidents non permanents qui détiennent un permis de travail seulement, un permis d'études seulement ou qui détiennent à la fois un permis de travail et un permis d'études sont dérivés par la suite. Les autres résidents non permanents, tels que les titulaires d'un permis de séjour temporaire et les personnes à charge, sont inclus

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

dans la catégorie des autres types de résident non permanent. La variable du type de résident non permanent permet de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les résidents non permanents se sont vu accorder le droit de vivre temporairement au Canada et leurs caractéristiques.

L'inclusion des résidents non permanents au recensement facilite les comparaisons avec les statistiques provinciales et territoriales (mariages, divorces, naissances et décès), qui comprennent cette population et qui fournissent des renseignements pour la planification de services, comme les soins de santé, l'éducation et les programmes d'emploi. Bien que tous les efforts nécessaires aient été déployés pour dénombrer les résidents non permanents, des facteurs tels que les difficultés linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre les raisons pour lesquelles il faut participer au processus peuvent avoir eu une incidence sur les estimations de cette population.

Immigrants

Un **immigrant** désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Les données sur l'[année d'immigration](#) fournissent de l'information sur l'année pendant laquelle l'immigrant a obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois. Les années d'immigration peuvent être regroupées pour dériver la [période d'immigration](#), ce qui permet de déterminer les immigrants récents. Un **immigrant récent** désigne une personne qui a obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au cours de la période de cinq ans ayant précédé un recensement donné. Pour le Recensement de 2021, cette période va du 1^{er} janvier 2016 au 11 mai 2021. L'information sur l'[âge à l'immigration](#) est dérivée à partir de l'information sur la date de naissance et l'année d'immigration de l'immigrant.

Les variables de la [catégorie d'admission](#) et du [type de demandeur](#) fournissent des renseignements sur les conditions selon lesquelles les immigrants ont été admis au Canada (p. ex. immigrants économiques, immigrants parrainés par la famille, réfugiés). Le type de demandeur est le plus couramment utilisé en combinaison avec la catégorie d'admission, particulièrement dans les catégories de l'immigration économique, où les demandeurs principaux sont sélectionnés en fonction de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. Ces variables sont disponibles pour les immigrants admis depuis 1980.

Nouveauté pour 2021 : d'autres variables relatives à l'immigration, à savoir l'année d'arrivée, l'expérience avant l'admission et la province ou le territoire de la destination prévue, sont intégrées au recensement pour les immigrants admis depuis 1980.

La [province ou le territoire de destination prévue](#) indique la province ou le territoire où l'immigrant a l'intention de résider pour la première fois au Canada au moment de son admission. La variable est utilisée pour évaluer les tendances migratoires de la population des immigrants au Canada.

Les données sur l'[année d'arrivée](#) fournissent des renseignements sur l'année au cours de laquelle la personne est arrivée au Canada la première fois pour y vivre. Dans le cas des personnes qui sont entrées au Canada plus d'une fois, leur année d'arrivée est la première année où elles sont arrivées au pays pour y vivre.

Année d'arrivée peut être différente de l'**année d'immigration**. Pour les personnes qui sont arrivées pour la première fois en tant que résidents non permanents au Canada et qui ont ensuite obtenu leur statut de résident permanent ou d'immigrant reçu, leur année d'arrivée est différente de leur année d'immigration. Pour les personnes qui sont arrivées pour la première fois en tant que résidents permanents ou immigrants reçus au Canada, leur année d'arrivée est la même que leur année d'immigration.

La variable de l'[expérience avant l'admission](#) indique si l'immigrant était titulaire d'un permis de travail et/ou d'études ou s'il avait demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile) avant d'être admis en tant que résident

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

permanent. Ces variables permettent de mieux comprendre les résultats socioéconomiques des immigrants ayant une expérience avant leur admission au Canada et en quoi ils diffèrent de ceux des immigrants n'ayant pas d'expérience avant l'admission.

Les données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration sont utilisées pour comparer la situation sociale et économique des immigrants au fil du temps, pour évaluer les politiques et les programmes en matière d'emploi et d'immigration, et pour planifier des services d'éducation, de soins de santé et autres. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ainsi que les ministères provinciaux et territoriaux de l'Immigration, ont besoin de ces renseignements pour élaborer et évaluer les politiques et les programmes d'immigration. Les données servent également à appuyer la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, la *Loi sur la citoyenneté*, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Veillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements détaillés sur les définitions des variables relatives au lieu de naissance, au statut de génération, à la citoyenneté et à l'immigration.

Pour mieux comprendre le lien entre les concepts d'immigration, de lieu de naissance et de statut de génération, veuillez consulter la [figure 2.5](#) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Pour mieux comprendre le lien entre les concepts d'immigration, de citoyenneté et de lieu de naissance, veuillez consulter la [figure 2.6](#) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions

Les données du Recensement de la population de 2021 sur le lieu de naissance de la personne, le lieu de naissance des parents, le statut de génération et la citoyenneté ont été obtenues à partir des questions 19, 20 et 21 du questionnaire [2A-L](#) du Recensement de la population de 2021 ou du questionnaire [2A-R](#) du Recensement de la population de 2021. Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrier tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé [2A](#), a été utilisé pour dénombrier un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrier 100 % de la population.

Pour aider les personnes dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions du recensement ont été traduites en 25 autres langues, dont 13 langues autochtones. Les répondants pouvaient obtenir les questions du recensement dans l'une ou l'autre de ces [langues tierces et autres formats](#) en appelant l'Assistance téléphonique du recensement. Toutefois, le questionnaire du recensement n'a été imprimé qu'en français et en anglais et doit être rempli en français ou en anglais.

Les questions du questionnaire [2A-R](#) étaient les mêmes que celles présentées dans le questionnaire [2A-L](#); cependant, les répondants vivant dans des réserves n'avaient pas à répondre aux questions sur la citoyenneté.

Les versions de 2021 des questions sur le lieu de naissance et la citoyenneté étaient les suivantes :

- La question 19, qui portait sur le lieu de naissance de la personne, demandait : **Où cette personne est-elle née?** Les personnes nées au Canada pouvaient choisir parmi les 13 provinces et territoires ou déclarer le pays selon les frontières actuelles si elles sont nées à l'extérieur du Canada;
- La question 20, qui portait sur le lieu de naissance des parents, demandait : **Où sont nés les parents de cette personne?** Les personnes pouvaient choisir « Tous les parents sont nés au Canada », « Tous les parents sont nés à l'extérieur du Canada » ou « Un parent est né au Canada et un parent est né à

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

l'extérieur du Canada ». On leur demandait ensuite de préciser le ou les pays de naissance à l'extérieur du Canada, le cas échéant, selon les frontières actuelles;

- La question 21 portait sur le statut de citoyenneté canadienne et les pays de citoyenneté autres que le Canada. La partie A de la question sur la citoyenneté demandait : **Cette personne est-elle un citoyen canadien?** La personne pouvait choisir « Oui, un citoyen canadien de naissance », « Oui, un citoyen canadien par naturalisation » ou « Non, pas un citoyen canadien ». La partie B de la question sur la citoyenneté demandait : **Cette personne est-elle un citoyen d'un autre pays que le Canada?** Si la personne répondait oui, on lui demandait alors de préciser le ou les pays de citoyenneté.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez consulter les cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent sur la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Pour en savoir plus sur le libellé et le format des questions, ainsi que sur les instructions qui ont été fournies aux répondants relativement à ces questions, veuillez consulter le questionnaire [2A-L](#) du Recensement de la population de 2021, le questionnaire [2A-R](#) du Recensement de la population de 2021, le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, et le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Les données sur l'immigration proviennent des dossiers administratifs d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#) et elles ne sont pas demandées dans le questionnaire.

Classifications

Dans le contexte du Recensement de 2021, on utilise les classifications normalisées de Statistique Canada pour toutes les variables du lieu de naissance, du statut de génération, de la citoyenneté et de l'immigration. Les données tirées des réponses aux questions, ou l'intégration des données sur l'immigration tirées des dossiers administratifs, sont utilisées pour produire des variables sommaires et détaillées qui présentent un portrait de la population vivant au Canada.

Le Recensement de 2021 comprend des données pour plus de 200 lieux de naissance. La classification utilisée pour diffuser les données des variables sur le lieu de naissance de la personne et le lieu de naissance des parents est fondée sur la [Classification type des pays et des zones d'intérêt \(CTPZI\) 2019](#). La liste complète des lieux de naissance diffusés dans le Recensement de 2021 figure à l'[annexe 2.6](#) du [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. Pour en savoir plus sur les changements de noms et de codes de pays depuis 1970, veuillez consulter le document [Pays et zones d'intérêt actifs et historiques 2019](#).

La classification des pays de citoyenneté diffusés au Recensement de 2021 se trouve à l'[annexe 2.7](#) du [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. Elle est fondée sur la [Classification de pays de citoyenneté 2021](#).

La classification des catégories d'admission diffusées au Recensement de 2021 figure à l'[annexe 2.9](#) du [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les catégories d'admission, veuillez consulter le site Web d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir de plus amples renseignements sur les classifications de chaque définition.

Concepts au fil du temps

Les questions du Recensement de la population de 2021 sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration ont subi des modifications dont il faut tenir compte lorsque l'on compare des concepts et des données au fil du temps.

Lieu de naissance, lieu de naissance des parents et statut de génération

On recueille des données sur le lieu de naissance de la personne depuis 1871, et le contenu de la question a peu varié. En 2021, la version papier du questionnaire demeure la même qu'en 2016, tandis que la version électronique du questionnaire a subi des modifications mineures (p. ex. les boutons radio ont remplacé le menu déroulant de la province ou du territoire de naissance).

On a recueilli des données sur le lieu de naissance des parents pour la première fois en 1891, mais ces données n'ont pas été recueillies lors de chaque recensement subséquent. Dans le cadre des recensements de 2001 et de 2006, on a posé la question sur le lieu de naissance des parents uniquement aux personnes âgées de 15 ans ou plus. Pour toutes les autres années de recensement, dont 2021, et pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, la question a été posée à l'ensemble de la population cible, chaque année où elle était comprise dans le questionnaire. En 1971, on n'a pas recueilli de données détaillées sur le lieu de naissance des parents à l'extérieur du Canada.

Pour le Recensement de 2021, le libellé et le format de la question sur le lieu de naissance des parents ont été modifiés. La nouvelle version de la question fait référence au lieu de naissance de chaque « parent » plutôt qu'au lieu de naissance de la « mère » et du « père » pour mieux refléter toutes les situations familiales actuelles possibles.

Citoyenneté

Une question sur la citoyenneté est incluse dans le recensement depuis 1901, et elle a été modifiée au fil du temps. Dans le Recensement de 1971, les répondants devaient indiquer des pays de citoyenneté précis. Pour les recensements de 1981, de 1986 et de 1991, des données sur la citoyenneté pour des pays particuliers sont disponibles, mais seulement pour les répondants ayant indiqué le même pays de citoyenneté et de naissance. Depuis 1996, la question sur la citoyenneté est demeurée relativement inchangée, sauf en 2006, lorsque l'on a ajouté une note pour expliquer la signification du terme « naturalisation ».

Pour le Recensement de 2021, la question sur la citoyenneté est passée d'une question unique (selon un format « cocher toutes les réponses qui s'appliquent ») à une question en deux parties pour clarifier les principaux concepts mesurés. La partie A demande maintenant si cette personne est un citoyen canadien (de naissance ou par naturalisation) ou non. La partie B demande si cette personne est un citoyen d'un autre pays que le Canada. Si la personne répond oui, on lui demande alors de préciser le ou les pays de citoyenneté autres que le Canada.

Les données sur la citoyenneté rendent compte des changements qui se sont produits au fil du temps dans les dispositions législatives du Canada à ce sujet. Au Canada, une personne peut détenir la double citoyenneté ou la citoyenneté multiple. Les changements dans les lois et règlements sur la citoyenneté peuvent avoir des répercussions sur la tendance de la population des immigrants à acquérir la citoyenneté canadienne (p. ex. changements aux exigences de résidence pour devenir citoyen canadien par naturalisation). Les comparaisons historiques doivent tenir compte de ces changements législatifs.

Changements aux pays et aux zones d'intérêt

Les comparaisons historiques du lieu de naissance, du lieu de naissance des parents et du pays de citoyenneté doivent tenir compte des changements dans les frontières et les noms des pays au fil du temps. Pour obtenir

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

de plus amples renseignements concernant les changements apportés aux noms de pays depuis 1970, veuillez consulter le document [Pays et zones d'intérêt actifs et historiques 2019](#).

En outre, dans les recensements de 2021 et de 2016, on a inclus des messages de guidage dans le questionnaire électronique pour les questions sur le lieu de naissance et la citoyenneté. Par exemple, si un répondant fournissait la réponse ambiguë « Irlande », on lui demandait de préciser le pays selon les limites actuelles (République d'Irlande ou Irlande du Nord). Ces messages de guidage ont donné lieu à une augmentation de la précision et de la qualité des données concernant plusieurs lieux de naissance et pays de citoyenneté.

Immigration

On recueille des données sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration dans le questionnaire du recensement depuis 1901. Dans le cadre du Recensement de 1971 et des recensements précédents, on a recueilli des données uniquement sur les **périodes** d'immigration, c'est-à-dire des fourchettes d'années. Des données sur les années **individuelles** d'immigration ont commencé à être produites lors du Recensement de 1981. Depuis 1991, on utilise une question directe sur le statut d'immigrant reçu pour déterminer la population des immigrants. Auparavant, cette dernière était définie comme étant constituée de toutes les personnes qui n'étaient pas des citoyens canadiens de naissance. On ne dispose pas de données sur la population des résidents non permanents avant 1991 parce que ces personnes ne faisaient pas partie de la population cible.

Les questions sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration ne figurent plus dans le questionnaire du Recensement de 2021. Ces renseignements seront tirés des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Ce changement a entraîné quelques différences pour certaines années d'immigration particulières. Ces différences sont le résultat d'une amélioration de la qualité des données pour la variable de l'année d'immigration, car les données reflètent davantage le concept mesuré.

Un certain nombre de facteurs peuvent avoir des répercussions sur les comparaisons des années individuelles d'immigration et de l'âge au moment de l'immigration au fil du temps, comme l'émigration et la mortalité dans la population des immigrants, la méthode d'enquête, la structure des réponses des répondants, et l'utilisation accrue des données administratives.

Les données sur la catégorie d'admission et le type de demandeur ont été incluses dans le recensement pour la première fois en 2016. L'année d'arrivée, l'expérience avant l'admission, la province ou le territoire de destination prévue et le type de résident non permanent ont été ajoutés au Recensement de 2021.

Pour obtenir plus de renseignements sur les questions du recensement et les variables dérivées liées à l'immigration, à la citoyenneté, au lieu de naissance et au statut de génération depuis la Confédération, veuillez consulter l'[annexe 2.1](#) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Des renseignements sur la comparabilité des données du Recensement de 2021 avec celles des recensements précédents et d'autres sources de données sont présentés à la section « [Comparabilité au fil du temps](#) ».

Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Les données sur le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents et la citoyenneté ont été obtenues à partir des questions du questionnaire du recensement.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Les données sur l'immigration proviennent des dossiers administratifs d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#). Ces dossiers administratifs contiennent des renseignements sur le nombre total d'immigrants qui ont été admis au Canada chaque année à titre de résidents permanents depuis 1952 et de résidents non permanents à qui on a délivré un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile) depuis 1980.

Ces données ont été intégrées au recensement pour dériver le statut d'immigrant, l'année d'immigration, l'âge à l'immigration, la catégorie d'admission, le type de demandeur, l'année d'arrivée, l'expérience avant l'admission, la province ou le territoire de destination prévue et le type de résident non permanent.

Les détails de la portée et de l'incidence du traitement sont donnés à la section « [Qualité des données](#) ».

Pour obtenir des renseignements généraux sur le contenu, la collecte, la conception, le traitement et la qualité des données pour le Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation des données relatives au lieu de naissance, au statut de génération, à la citoyenneté et à l'immigration sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire détaillé, soit le taux de non-réponse totale (NRT), l'intervalle de confiance, le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'**intervalle de confiance** a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournira une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Suivant une approche scientifique, de la recherche et des simulations ont été effectuées afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses sont présentés dans le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée, divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord, le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Les tableaux 1 à 7 ci-dessous présentent les taux de non-réponse et d'imputation par question pour le Canada ainsi que pour chaque province et territoire.

Lieu de naissance et citoyenneté

Les données sur le lieu de naissance et la citoyenneté ont été obtenues à partir des questions du questionnaire du recensement. À l'échelle nationale, le taux d'imputation calculé dans le cadre du Recensement de 2021 pour la question sur le lieu de naissance de la personne est de 0,9 % (tableau 1). La question sur le lieu de naissance des parents a un taux d'imputation légèrement plus élevé, soit de 1,7 % pour le parent 1 et de 2,6 % pour le parent 2 (tableau 2). Pour toutes les questions sur le lieu de naissance et la citoyenneté, les taux de non-réponse sont proches du taux d'imputation. Par exemple, à l'échelle nationale, la question sur la citoyenneté présente un taux de non-réponse de 0,6 % et un taux d'imputation de 0,8 % (tableau 3).

Parmi les provinces, le taux d'imputation pour la question sur le lieu de naissance varie entre 0,5 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 1,9 % en Saskatchewan (tableau 1). Des tendances semblables ont été observées dans l'ensemble des provinces pour les questions sur le lieu de naissance des parents et la citoyenneté.

Le Nunavut a enregistré le taux d'imputation le plus élevé parmi les territoires : 23,8 % pour la question sur le lieu de naissance de la personne (tableau 1), 23,7 % pour la question sur le lieu de naissance du parent 1, 24,2 % pour la question sur celui du parent 2 (tableau 2) et 23,3 % pour la question sur la citoyenneté (tableau 3). Dans les territoires, ainsi que dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées des provinces, la COVID-19 a posé des défis pour la réalisation du Recensement de la population de 2021. Certains défis, comme les restrictions relatives aux déplacements et l'absence de personnel local, ont eu une incidence sur le dénombrement en personne.

Tableau 1

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour le lieu de naissance de la personne, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré pourcentage	Taux d'imputation, pondéré
Canada	0,8	0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7	0,8
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,5
Nouvelle-Écosse	0,6	0,7
Nouveau-Brunswick	0,7	0,8
Québec	0,6	0,7
Ontario	0,6	0,7
Manitoba	1,6	1,7
Saskatchewan	1,7	1,9
Alberta	1,1	1,2
Colombie-Britannique	0,9	1,1
Yukon	4,2	4,3
Territoires du Nord-Ouest	9,0	9,1
Nunavut	23,7	23,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Tableau 2

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour le lieu de naissance des parents, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Lieu de naissance du parent 1		Lieu de naissance du parent 2	
	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage			
Canada	1,4	1,7	1,3	2,6
Terre-Neuve-et-Labrador	1,1	1,1	1,2	2,2
Île-du-Prince-Édouard	0,8	0,9	0,7	1,8
Nouvelle-Écosse	1,0	1,1	1,1	1,8
Nouveau-Brunswick	1,1	1,2	1,2	1,7
Québec	1,0	1,1	0,9	1,7
Ontario	1,4	1,6	1,1	2,7
Manitoba	2,1	2,4	2,0	3,2
Saskatchewan	2,1	2,3	2,1	3,2
Alberta	1,7	2,1	1,5	3,3
Colombie-Britannique	1,7	2,0	1,6	2,9
Yukon	4,9	5,1	4,9	6,5
Territoires du Nord-Ouest	9,4	9,6	9,3	10,7
Nunavut	23,6	23,7	23,7	24,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 3

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour la citoyenneté, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage	
Canada	0,6	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	0,5	0,7
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,4
Nouvelle-Écosse	0,5	0,6
Nouveau-Brunswick	0,6	0,7
Québec	0,5	0,6
Ontario	0,5	0,6
Manitoba	0,7	1,6
Saskatchewan	1,0	1,7
Alberta	0,7	1,1
Colombie-Britannique	0,6	1,0
Yukon	7,5	4,3
Territoires du Nord-Ouest	24,9	10,2
Nunavut	23,7	23,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Immigration

Les données sur l'immigration ont été obtenues à partir des dossiers administratifs d'IRCC. Ces dossiers administratifs contiennent des renseignements sur le nombre total d'immigrants qui ont été admis au Canada chaque année à titre de résidents permanents depuis 1952 et de résidents non permanents à qui on a délivré un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile) depuis 1980. Pour combler (en partie) le manque de dossiers administratifs avant 1952, on a complété les fichiers administratifs de façon à ce qu'ils incluent les enregistrements des recensements précédents (2001, 2006 et 2016) et ceux de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour les personnes ayant indiqué que leur année d'immigration était antérieure à 1952.

Les données administratives et la question du recensement sur la citoyenneté canadienne (question 21a) ont servi à dériver le statut d'immigrant du répondant (non-immigrant, immigrant ou résident non permanent). Une personne couplée à un dossier administratif est considérée comme un immigrant ou un résident non permanent en fonction de son statut en date du 11 mai 2021. Par exemple, une personne couplée à un dossier de résident permanent (immigrant reçu) est considérée comme un immigrant si la date de son immigration correspond au 11 mai 2021 ou à une date antérieure.

Les réponses à la question sur la citoyenneté ont servi à déterminer les personnes qui devaient être imputées à la variable du statut d'immigrant en raison de liens manquants. Les personnes non couplées qui ont indiqué avoir un statut de citoyen canadien de naissance ont été considérées comme des non-immigrants, et aucune imputation pour le statut d'immigrant n'était nécessaire pour elles. Les citoyens canadiens par naturalisation et les citoyens non canadiens étaient considérés comme étant dans le champ de l'enquête et devaient être imputés s'ils n'étaient pas couplés à des dossiers administratifs.

Les taux de non-réponse pour les variables relatives à l'immigration permettent de mesurer en grande partie la proportion d'immigrants et de résidents non permanents pour lesquels une valeur administrative n'était pas disponible, parce que l'enregistrement n'était pas couplé à un dossier administratif. Cela comprend également certaines incohérences dans les réponses du recensement aux autres questions et les valeurs administratives couplées. Par exemple, les immigrants peuvent avoir déclaré une année de naissance dans le questionnaire du recensement qui précède leur année d'immigration.

À l'échelle nationale, la variable du statut d'immigrant avait un taux d'imputation de 2,2 % et un taux de non-réponse de 12,1 % (tableau 4). La différence entre ces deux taux tient au fait que les cas de non-réponse ont été résolus au début du traitement des données, parce qu'un seul type de résolution était possible en fonction des réponses fournies à d'autres questions (comme celle sur la citoyenneté), rendant l'imputation inutile.

Les données administratives pour les variables de la catégorie d'admission, du type de demandeur, de l'année d'arrivée, de l'expérience avant l'admission et de la province ou du territoire de destination prévue ne sont disponibles que pour les immigrants admis depuis 1980. Ces variables ont des taux de non-réponse et d'imputation semblables parmi toutes les variables à l'échelle nationale. Par exemple, la catégorie d'admission présente un taux de non-réponse de 8,5 % et un taux d'imputation de 8,6 % (tableau 6).

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Tableau 4
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour le statut d'immigrant, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage	
Canada	12,1	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	11,3	3,6
Île-du-Prince-Édouard	11,8	3,6
Nouvelle-Écosse	12,3	2,8
Nouveau-Brunswick	11,7	3,8
Québec	8,7	1,6
Ontario	12,9	2,1
Manitoba	11,5	2,6
Saskatchewan	9,0	3,2
Alberta	11,4	2,6
Colombie-Britannique	13,5	2,3
Yukon	13,2	5,3
Territoires du Nord-Ouest	12,3	5,3
Nunavut	27,9	20,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 5
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour l'année d'immigration, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage	
Canada	12,2	10,6
Terre-Neuve-et-Labrador	11,5	9,7
Île-du-Prince-Édouard	12,0	9,9
Nouvelle-Écosse	12,5	10,2
Nouveau-Brunswick	11,9	9,8
Québec	8,8	7,7
Ontario	13,0	11,2
Manitoba	11,7	10,4
Saskatchewan	9,1	8,3
Alberta	11,6	10,4
Colombie-Britannique	13,6	11,7
Yukon	13,2	11,2
Territoires du Nord-Ouest	12,5	11,2
Nunavut	28,3	27,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Tableau 6

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour la catégorie d'admission, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage	
Canada	8,5	8,6
Terre-Neuve-et-Labrador	9,0	9,1
Île-du-Prince-Édouard	8,4	8,4
Nouvelle-Écosse	8,3	8,4
Nouveau-Brunswick	7,9	8,0
Québec	5,9	6,1
Ontario	8,7	8,8
Manitoba	8,4	8,5
Saskatchewan	7,2	7,3
Alberta	9,1	9,3
Colombie-Britannique	9,9	10,0
Yukon	10,4	10,4
Territoires du Nord-Ouest	10,9	10,9
Nunavut	26,9	26,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 7

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour le type de demandeur, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse, pondéré	Taux d'imputation, pondéré
	pourcentage	
Canada	8,5	8,7
Terre-Neuve-et-Labrador	9,0	9,4
Île-du-Prince-Édouard	8,4	8,5
Nouvelle-Écosse	8,3	8,4
Nouveau-Brunswick	8,0	8,1
Québec	6,0	6,1
Ontario	8,7	8,9
Manitoba	8,4	8,5
Saskatchewan	7,2	7,4
Alberta	9,2	9,4
Colombie-Britannique	9,9	10,1
Yukon	10,5	10,9
Territoires du Nord-Ouest	10,9	11,4
Nunavut	26,9	26,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les taux de non-réponse par question et les taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#), produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec celles d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également assujetties à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Comparabilité au fil du temps

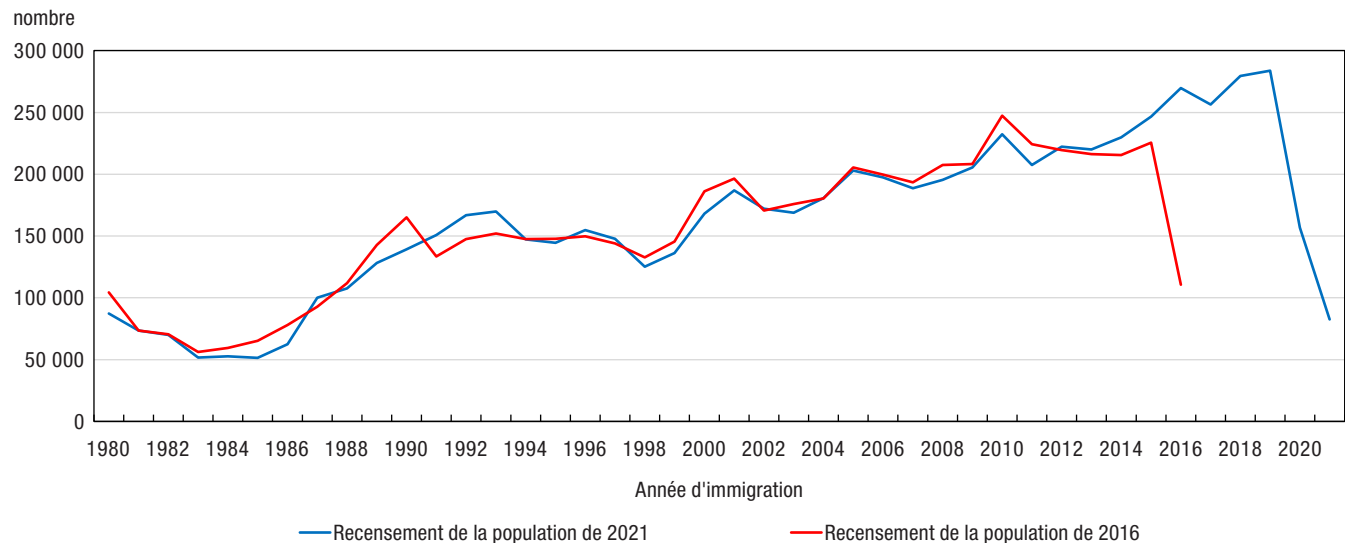
Statut d'immigrant et année d'immigration

Pour le Recensement de 2021, des renseignements sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration ont été obtenus pour la première fois à partir des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, alors que dans les recensements précédents, elles étaient recueillies directement dans le questionnaire du recensement. Comme les méthodes de collecte des données sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration sont différentes (réponse par rapport à la valeur administrative), la comparabilité historique avec les recensements précédents sera affectée. En particulier, il peut y avoir des changements dans la répartition de l'année d'immigration, car l'année perçue d'immigration (p. ex. l'année d'arrivée) est remplacée par l'année réelle d'immigration. Une comparaison du nombre d'immigrants selon l'année d'immigration entre le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016 (graphique 1) montre ces changements.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Pour la période de 1989 à 1993, le graphique 1 montre que les données du Recensement de 2016 (réponses) ont été plus largement distribuées en 1989 et en 1990, tandis que les données du Recensement de 2021 (données administratives) ont été plus largement distribuées de 1991 à 1993. Cela est attribuable aux répondants qui ont fourni leur année d'arrivée ou leur demande d'asile (dans le Recensement de 2016), plutôt que leur année d'immigration (dans le Recensement de 2021).

Graphique 1
Année d'immigration de la population immigrante admise entre 1980 et 2021, Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021



Note : Le Recensement de 2016 a produit des données sur les immigrants qui ont été admis le jour du recensement, le 10 mai 2016, ou avant ce jour. Le Recensement de 2021 a produit des données sur les immigrants qui ont été admis le jour du recensement, le 11 mai 2021, ou avant ce jour.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Citoyenneté

Pour le Recensement de la population de 2021, la question sur la citoyenneté est passée d'une question unique (selon un format « cocher toutes les réponses qui s'appliquent ») à une question en deux parties pour clarifier les principaux concepts mesurés. La modification de la question a entraîné une augmentation du nombre de réponses pour les personnes qui détiennent plus d'une citoyenneté, en particulier celles qui ont la citoyenneté canadienne (de naissance ou par naturalisation) et la citoyenneté d'un pays autre que le Canada. Les résultats correspondent à ce qui était attendu du Test du recensement de 2019 et indiquent une amélioration de la qualité des données pour les citoyennetés multiples.

Depuis 1977, le Canada reconnaît la citoyenneté multiple, c'est-à-dire que les citoyens canadiens ont le droit de détenir une citoyenneté de plus d'un pays. Les immigrants qui obtiennent la citoyenneté canadienne ont également le droit de conserver leur citoyenneté antérieure. Cependant, la citoyenneté multiple n'est pas reconnue ni autorisée dans tous les pays. Le recensement fournit des renseignements sur la citoyenneté canadienne et sur un maximum de deux pays de citoyenneté à l'extérieur du Canada, tels que déclarés par la personne. Il ne tient pas compte des règles et des lois concernant la citoyenneté multiple pour les pays à l'extérieur du Canada.

En raison de la modification de la question sur la citoyenneté, la comparabilité historique sera affectée pour les citoyennetés multiples. Le tableau 8 présente les variations en pourcentage des réponses sur la citoyenneté pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et le Recensement de la population de 2016 et de 2021. Les données du Recensement de 2021 sont toujours comparables à celles des recensements précédents pour des mesures clés comme le statut de citoyen canadien.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Tableau 8
Citoyenneté, Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, Recensement de la population, 2016 et 2021

Citoyenneté	ENM de 2011	Recensement de 2016	Recensement de 2021	Variation en %	
				2011 à 2016	2016 à 2021
Total, citoyenneté	32 852 320	34 460 065	36 328 475	4,9	5,4
Citoyens du Canada seulement	29 962 640	30 592 180	29 418 555	2,1	-3,8
Citoyens du Canada et d'un autre pays	920 855	1 420 145	3 644 990	54,2	156,7
Citoyens du Canada et de deux autres pays	11 810	22 255	79 685	88,4	258,1
Citoyens d'un autre pays seulement	1 944 990	2 404 790	3 122 870	23,6	29,9
Citoyens de deux autres pays	12 025	20 685	62 380	72,0	201,6

ENM = Enquête nationale auprès des ménages

Note : Les chiffres sont calculés à partir de données arrondies et pourraient ne pas correspondre au total.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Comparabilité avec d'autres sources de données

De nombreuses sources statistiques comprennent des renseignements sur l'immigration au Canada, pour différentes périodes de référence et sous-populations, ce qui contribue à répondre à différents besoins en information. Ces facteurs doivent être pris en compte au moment de la comparaison des données du Recensement de la population de 2021 avec celles d'autres sources, comme la [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\)](#) et les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Le Recensement de la population de 2021 fournit des estimations de la population des immigrants vivant dans des ménages privés au Canada le jour du recensement, soit le 11 mai 2021.

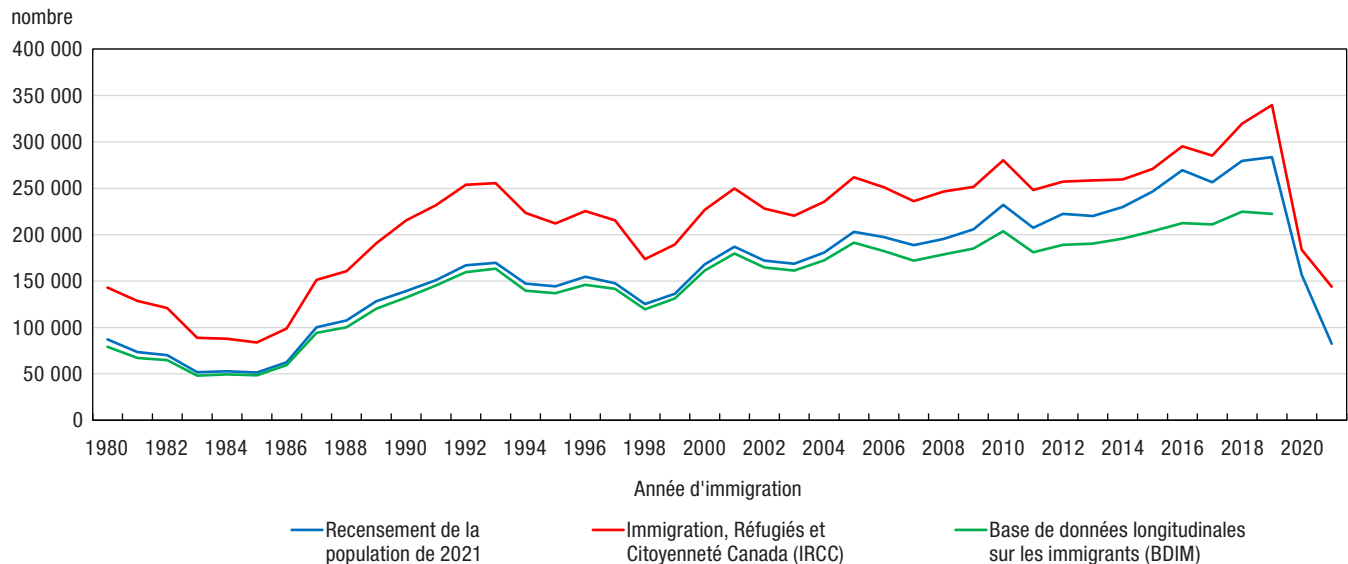
Par ailleurs, les données administratives d'IRCC fournissent des renseignements sur le nombre total d'immigrants admis au Canada chaque année comme résidents permanents. Les données d'IRCC ne peuvent pas être utilisées pour estimer la population des immigrants vivant au Canada, car elles ne tiennent pas compte des flux de sortie, comme les décès ou l'émigration. Étant donné qu'elles correspondent au nombre total de personnes qui sont ou ont été des résidents permanents du Canada, les données administratives d'IRCC sont plus élevées que les estimations du nombre d'immigrants vivant au Canada à un moment donné qui découlent du recensement.

Dans une certaine mesure, les chiffres de la BDIM tiennent compte des décès et de l'émigration. La BDIM de 2019 combine des données administratives couplées d'IRCC avec des fichiers de données fiscales. Les chiffres présentés au graphique 2 concernent les immigrants qui ont produit une déclaration de revenus en 2019. Étant donné que ce ne sont pas tous les immigrants vivant au Canada qui ont produit une déclaration de revenus, en raison de leur âge ou d'autres facteurs, on s'attend à ce que les chiffres de la BDIM soient inférieurs aux estimations du Recensement de 2021.

Le nombre d'immigrants selon l'année d'immigration dans les données du Recensement de 2021, les données d'IRCC et les données de la BDIM (graphique 2) montre des tendances semblables dans les trois sources. Pour les premières années d'immigration, les estimations du recensement se rapprochent des chiffres de la BDIM, étant donné que les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1980 et 2005 seront probablement des contribuables qui vivent toujours au Canada au moment du recensement. Au fur et à mesure que l'on approche de 2021 pour l'année d'immigration, les estimations du recensement commencent à se rapprocher des chiffres d'IRCC, puisque le nombre de non-déclarants fiscaux, comme les enfants, augmente, tandis que le nombre de décès et d'émigrants diminue.

Graphique 2

Année d'immigration de la population immigrante admise entre 1980 et 2021 selon différentes sources de données sur l'immigration, Canada



Note : IRCC a produit des données pour tous les immigrants admis avant le 1^{er} juillet 2021. Le Recensement de 2021 a produit des données sur les immigrants qui ont été admis le jour du recensement le 11 mai 2021 ou avant ce jour. La BDIM comprend des données pour les immigrants qui ont produit des déclarations de revenus en 2019; aucune donnée n'est actuellement disponible pour 2020 et 2021.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population 2021 et BDIM année d'imposition 2019; IRCC.

Comme les immigrants, le nombre de résidents non permanents tiré des données administratives de l'IRCC est plus élevé que les estimations du Recensement de 2021 (tableau 9). Les données d'IRCC comprennent le nombre total de détenteurs de permis de travail ou d'études dont la prise d'effet se situe du 1^{er} janvier 2021 au 11 mai 2021, ainsi que le nombre total de personnes qui ont présenté une demande d'asile et qui n'ont pas été admises à titre de résidents permanents. Ces données ne tiennent pas compte des flux de sortie tels que les décès ou les départs du Canada.

À titre de comparaison, le Recensement de 2021 permet d'estimer le nombre de résidents non permanents dénombrés qui vivaient dans des ménages privés au Canada le jour du recensement, soit le 11 mai 2021, et ayant un lieu de résidence habituel au Canada.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Tableau 9

Type de résident non permanent, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Recensement de la population, 2021

Type de résident non permanent	IRCC	Recensement de 2021
Total, type de résident non permanent	1 672 611	924 855
Demandeurs d'asile	449 544	139 200
Résidents non permanents avec un permis de travail seulement	640 086	370 425
Résidents non permanents avec un permis d'études seulement	373 808	202 795
Résidents non permanents avec un permis de travail et d'études	209 173	131 560
Autres types de résidents non permanents	...	80 875

... n'est pas applicable

IRCC : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Note : Le Recensement de 2021 a produit des données sur les résidents non permanents qui sont arrivés au Canada depuis 1980 et dont le permis était valide du 1^{er} janvier 2021 au 11 mai 2021. La catégorie « autres types de résidents non permanents » comprend les répondants qui ne sont pas des citoyens canadiens, des résidents permanents, des demandeurs d'asile, des titulaires de permis de travail ou d'études, mais dont le lieu de résidence habituel est au Canada. Cela peut comprendre les titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement les titulaires d'un permis ministériel), les membres de la famille des résidents non permanents et les titulaires d'un super visa. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a produit des données sur le nombre total de résidents temporaires qui sont arrivés au Canada depuis 1980 et dont le permis est valide du 1^{er} janvier 2021 au 11 mai 2021 et sur le nombre total de demandeurs d'asile qui n'ont pas été admis en tant que résidents permanents.

Sources : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Outre le recensement, la [base de données longitudinale sur l'immigration \(BDIM\)](#) comprend également des informations sur les résidents non permanents ayant effectué des déclarations de revenus pour une année donnée et présente une estimation différente de celle du recensement en raison de différences dans la méthodologie et les périodes de référence.

Bien que tous les efforts nécessaires aient été déployés pour dénombrer les résidents non permanents, des facteurs tels que les difficultés linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre les raisons pour lesquelles il faut participer au processus peuvent avoir eu une incidence sur les estimations de cette population. Par exemple, certains RNP peuvent ne pas considérer leur résidence temporaire au Canada comme leur lieu de résidence habituel et comprendre qu'ils sont tenus de participer. Cela peut être particulièrement évident si le permis est de courte durée ou si l'entrée a lieu peu de temps avant le jour du recensement^{1,2}.

Outre le Recensement de la population et la BDIM, Statistique Canada produit d'autres sources de données clés sur la population des immigrants, comme l'[Enquête sur la population active](#) et l'[Enquête sociale générale](#).

Statistique Canada a également produit des projections sur le lieu de naissance, le statut de génération, la citoyenneté et l'immigration selon des scénarios précis dans la publication [Projections démographiques pour le Canada et ses régions sur les thèmes de l'immigration et de la diversité, 2016 à 2041 : aperçu des hypothèses et des scénarios](#), produit n° 17-20-0001 au catalogue de Statistique Canada. Lorsqu'ils comparent le statut des générations à partir du recensement de la population et des projections démographiques, les utilisateurs doivent tenir compte des différences dans la définition du statut des générations.

1. Bérard-Chagnon, Julien, Stacey Hallman et Geneviève Caron. 2019. 'Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011', *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. 22 mai 2019. N° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada.

2. Le [Rapport technique sur la couverture, Recensement de la population, 2021](#) devrait être publié à l'automne 2024. Pour 2016, voir le [Rapport technique sur la couverture, Recensement de la population, 2016](#).

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Les estimations démographiques constituent une autre source de données produite par Statistique Canada sur les immigrants et les résidents non permanents. Ces estimations sont publiées dans le tableau [Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles](#). Les renseignements tirés des dossiers administratifs d'IRCC sont utilisés chaque trimestre pour estimer le nombre d'immigrants admis au pays et le solde des résidents non permanents au Canada. Les utilisateurs doivent tenir compte des différences de méthodes et des dates de référence lorsqu'ils comparent les estimations du Recensement de 2021 avec celles de la migration internationale de la population. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes utilisées pour estimer les chiffres de population, veuillez consulter les [Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada](#).

Lorsque l'on compare les données sur le lieu de naissance, le statut de génération, la citoyenneté et l'immigration entre les différentes sources de données, on doit tenir compte d'autres facteurs. Il s'agit notamment des différences dans les populations visées par l'enquête, les périodes de référence, les méthodes d'échantillonnage et de collecte, par exemple, le libellé des questions, le format du questionnaire, les exemples et les instructions, les approches quant au traitement des données, l'utilisation accrue des données administratives et les différences dans le climat social et politique au moment de la collecte des données. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves et les établissements

Les personnes vivant dans une réserve ou un établissement autochtone qui ont été dénombrées au moyen du questionnaire [2A-R](#) du Recensement de la population de 2021 n'ont pas été interrogées sur leur citoyenneté (question 21). Par conséquent, les données sur la citoyenneté, le statut d'immigrant, l'année d'immigration, la catégorie d'admission, le type de demandeur, l'année d'arrivée, la province ou le territoire de destination prévue et l'expérience avant l'admission ne sont pas disponibles pour les réserves et les établissements autochtones au niveau de la subdivision de recensement. Ceci sera indiqué dans les produits de données à l'aide du symbole « n'ayant pas lieu de figurer » (...). Dans ces régions, la majorité de la population a été dénombrée au moyen du questionnaire 2A-R plutôt que du questionnaire 2A-L, qui a été soumis à la population vivant hors réserve. Les données sur la citoyenneté et l'immigration sont toutefois incluses dans les totaux pour les régions géographiques, comme les aires de diffusion, les divisions de recensement et les provinces.

Pour obtenir plus de renseignements sur les données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves et les établissements, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.